

# Vin Rosé Côtes de Provence Cru Classé Château La Clapière, 2019

La bouteille de 75cL



Couleur : **Rosé**

Pays d'origine : **France**

Région : **Provence / Corse**

Appellation : **Côtes de Provence Cru Classé**

Degré d'alcool : **13°**

## La Dégustation

Température de service

8° - 10°

# LE DOMAINE ET LA RÉGION



## Provence / Corse

C'est le terroir emblématique du rosé ! En effet, les vins rosés représentent 88% de la production, pour 9% de rouges et 3% de blancs, pour un total approchant les 1,5 million d'hectolitres produits en moyenne.

S'étendant d'Avignon jusqu'à Nice, soit quelques 28 500 hectares, la Provence est constituée de 9 Appellations d'Origine Contrôlées, dont les Côtes-de-Provence, Coteaux-d'Aix-en-Provence, Coteaux-Varois-en-Provence pour les plus connues, mais aussi de Palette, Bandol ou encore Cassis.

Le climat y est évidemment méditerranéen, caractérisé par ses hivers et ses étés secs, et ses automnes et printemps pluvieux. Néanmoins, la grande étendue du vignoble prodigue d'importantes nuances climatiques. Un seul et unique mot d'ordre régit malgré tout ce terroir : l'ensoleillement. Quelques 2 700 heures par an !

Le saviez-vous ? Le vignoble provençal est le plus ancien vignoble français. Ce sont les Phéniciens qui instaurèrent la culture de la vigne au VIème siècle avant J.-C.